

Chronique #6, Tableau des diverses normes de l'ASTM



L'AQUARELLE LA PEINTURE DE LA LUMIÈRE !

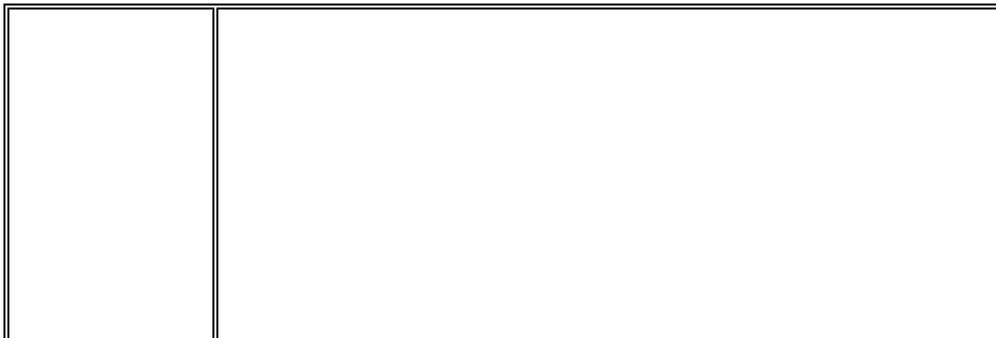
1ère année - Chronique Diane Forest – Index des chroniques - Janvier 2008

L'AQUARELLE : LA PEINTURE DE LA LUMIÈRE

[Diane Forest](#), ac.-c. AIBAQ, SCA, IAF, auteure .

«*Meliora cogito*» (J'aspire à l'excellence.)

"De toute les qualités la couleur est celle dont il est le plus difficile de parler." Aristote



Est le nom de la norme qui a été établie pour aider les artistes et les consommateurs à reconnaître la qualité et la sécurité du produit ainsi qu'à inciter les fabricants des produits à se conformer aux dites normes.

La société est composée de plusieurs grandes commissions, pour un total de 126 sous-comités.

Description des déterminants :

Le D01.57 est le «Sous-comité des Artistes».

Le D01 est «Peintures et matériels connexes.

ASTM D01.57

Le D01.57 est composé d'environ 45 membres votants et de 17 membres non votants. Ils représentent les consommateurs et les fabricants de matériel pour artistes. Les membres de ces sous-comités sont des artistes, des éducateurs, des conservateurs, des médecins, des pharmaciens, des spécialistes scientifiques, des représentants et des fabricants de matériel d'art, des représentants de groupes d'artistes, de fabricants de matériel d'essai et des représentants d'organismes de réglementation. Les réunions, qui se tiennent deux fois l'an, sont gratuites et ouvertes à toute personne qui souhaite y assister, mais ceux qui souhaitent voter, lors de l'écriture de normes de processus, doivent être membres de l'ASTM.

Le comité du code de l'ASTM D01.57 a élaboré et publié à ce jour onze normes couvrant des sujets tels que les tests de résistance à la lumière des pigments, l'étiquetage du contenu de la peinture, les critères de performance, les dangers pour la santé et l'étiquetage des matériaux d'art plastique etc.

La mission de l'ASTM D01.57 comprend l'éducation des artistes à travers la diffusion de l'information sur les normes. Pour arriver à cette partie de la mission, le D01.57 a récemment commandé des articles pour les artistes dans plusieurs magazines, ces articles sont écrits par les

| | |
|---------------------------|--|
| | <p>sous-comités d'experts. Les sujets comprennent des questions comme l'étiquetage de la norme de qualité pour le matériel d'artistes, elle concerne aussi la lumière et les procédures d'essais pour les non-scientifiques, l'artisanat et le matériel d'art. Ils traitent aussi des descriptions et des recherches en cours sur la modernisation du matériel pour les artistes.</p> |
| <p>ASTM D 4303</p> | <p>Méthode conforme d'évaluation des pigments pour la résistance à la lumière pour le matériel artistique.</p> <p>Il s'agit de diverses méthodes d'évaluation technique qui seront employées pour déterminer la façon dont les pigments utilisés pour le matériel d'artistes peuvent réagir par rapport à la lumière.</p> <p>Ces tests nécessitent divers procédés précis ainsi que l'utilisation d'instruments de mesure de la couleur.</p> <p>Les tests d'exposition du matériel seront faits avec quatre types de simulation de la lumière du jour et les résultats de la solidité du pigment sera attribuée selon l'un de ces 5 groupes de résistance qui présentent une dégradation comparable à celle du pigment exposé.</p> <p>(I . Très permanente ; II. De bonne permanence ; III. Insuffisamment permanente ; IV. Très fragile à la lumière ; V. Non permanente).</p> |
| | <p>Spécification normalisée pour la peinture dont l'attribut est de qualité "artiste (ARTISTS)", pour les peintures à huile, résines et peintures alkydes.</p> |

| | |
|---------------------------|--|
| <p>ASTM D 4302</p> | <p>C'est une norme, pour l'étiquetage, qui doit comprendre la composition, les propriétés physiques et les exigences des performances pour ces types de peintures.</p> <p>Les produits de qualité "artiste (Artists)" conformes aux spécifications porteront l'inscription suivante sur les étiquettes des matériaux. :</p> <p>"Conforme à la norme ASTM D 4302."</p> <p>Cette norme contiendra également un tableau des pigments éprouvés selon la norme D 4303 et cotés pour leur résistance à la lumière. Seuls les pigments notés I (excellent) ou II (très bien) conformes à la norme devront s'y retrouver.</p> |
| <p>ASTM D 5067</p> | <p>Spécification normalisée pour les peinture aquarelles dont l'attribut est de qualité "artiste (ARTISTS)".</p> <p>Cette norme est similaire à la norme ASTM D 4302, mais s'applique à la peinture de cette catégorie.</p> <p>Il y a des exigences, des performances de propriétés pour les différentes peintures, qui font qu'il est nécessaire d'avoir des normes distinctes pour chacune d'entre elles. En outre, les différents liants peuvent affecter la résistance à la lumière des pigments et il est nécessaire de disposer de tableaux distincts approuvés des pigments.</p> <p>Les peintures qui répondent aux exigences du cahier des charges sont accompagnées d'une déclaration de conformité, semblable à celle du D 4302, sur l'étiquette de son contenant. Les peintures conformes à ces spécifications sont également conformes à la norme ASTM D 4303 par défaut.</p> |

| | |
|---------------------------|---|
| | |
| <p>ASTM D 5098</p> | <p>Spécification normalisée pour les peintures émulsion acrylique, dont l'attribut est de qualité "artiste (ARTISTS)".</p> <p>Cette norme est similaire à la norme ASTM D 4302, mais s'applique à la peinture de cette catégorie.</p> <p>Il y a des exigences, des performances de propriétés pour les différentes peintures, qui font qu'il est nécessaire d'avoir des normes distinctes pour chacune d'entre elles. En outre, les différents liants peuvent affecter la résistance à la lumière des pigments, et il est nécessaire de disposer de tableaux distincts approuvés des pigments.</p> <p>Les peintures qui répondent aux exigences du cahier des charges sont accompagnées d'une déclaration de conformité, semblable à celle du D 4302, sur l'étiquette de son contenant. Les peintures conformes à ces spécifications sont également conformes à la norme ASTM D 4303 par défaut.</p> |
| <p>ASTM D 5724</p> | <p>Spécification normalisée pour les peinture à la gouache dont l'attribut est de qualité "artiste (ARTISTS)".</p> <p>Cette norme est similaire à la norme ASTM D 4302, mais s'applique à la peinture de cette catégorie.</p> <p>Il ya des exigences, des performances de propriétés pour les différentes peintures, qui font qu'il est nécessaire d'avoir des normes distinctes pour chacune d'entre elles. En outre, les différents liants peuvent affecter la résistance à la lumière des pigments et il est nécessaire de disposer de tableaux distincts approuvés des pigments.</p> <p>Les peintures qui répondent aux exigences du cahier des charges sont accompagnées d'une déclaration de conformité, semblable à celle du D</p> |

4302, sur l'étiquette de son contenant. Les peintures conformes à ces spécifications sont également conformes à la norme ASTM D 4303 par défaut.

Norme de l'étiquetage des matériaux d'arts pour les dangers chroniques liés à la santé.

Cette norme décrit une procédure d'étiquetage pour le développement de la mise en garde concernant les dangers chroniques pour la santé liés au matériel d'art.

Tous les fabricants de matériel d'art vendu aux États-Unis et Canada sont tenus, par la loi fédérale de (1988) à se conformer à la norme ci-dessous, et à afficher sur l'étiquette du contenant, une déclaration à cet effet :

"Conforme à la norme ASTM D 4236. "

Certaines étiquettes pourraient alors avoir deux déclarations de conformité : "Conforme à la norme ASTM D 4236 et D 4302", par exemple.

ASTM D 4236

La norme D 4236 exige une étude toxicologique, qui détermine quels produits doivent être munis d'une déclaration de mise en garde et de manipulation sans danger. Cette norme, doit inclure tous les matériaux d'arts plastiques sans exception.

La norme comprend les tableaux de dangers chroniques et de prudence que les entreprises sont tenues d'inscrire sur les étiquettes des produits.

Les déclarations de ces dangers et précautions sont fondées sur les connaissances actuelles qui existent dans les regroupements scientifiques et médicaux.

| | |
|---------------------------|--|
| | <p>La société « Consumer Product Safety Commission » a été chargée de voir à l'application de cette norme.</p> |
| <p>ASTM D 5383</p> | <p>Norme visuelle qui détermine la qualité de la résistance à la lumière des autres matériaux d'art par «Materials Technologists»</p> <p>Cette pratique décrit une méthode d'essai sur la relative résistance à la lumière des matériaux qui ne sont pas couverts par la norme D 4302, D 5067, D 5098 et D 5724: incluant les matières moins traditionnelles, comme les marqueurs de couleur, pastels, encres, crayons de couleur, etc.</p> <p>La norme utilise l'échelle des Bleus de Laine, pour évaluer la résistance à la lumière. La norme D 5383 n'exige pas l'instrumentation sophistiquée comme la norme D 4302. Les résultats obtenus seront moins précis et moins formels que le test D 4302.</p> <p>La norme mettra cependant en évidence les produits qui s'altèrent ou disparaissent plus rapidement lors de leur utilisation.</p> |
| <p>ASTM D 5398</p> | <p>Norme visuelle qui détermine la qualité de la résistance à la lumière du matériel artistique évalué par les utilisateurs.</p> <p>Ceci est la version simplifiée de la norme D 5383, destinée aux artistes individuels. Cette norme représente les résultats des évaluations personnelles à chacun d'eux, des tests compilés de la résistance du matériel à la lumière qu'il soit traditionnels ou non. Cette norme n'est pas aussi stricte que la norme D 5383, mais donne quand même une vision assez précise de la qualité de la matière évaluée.</p> |
| | |

| | |
|---------------------------|--|
| <p>ASTM D 5517</p> | <p>Méthode d'essai pour mieux déterminer les propriétés des métaux et minéraux entrant dans la fabrication du matériel artistique.</p> <p>C'est une technique scientifique utilisée pour la méthode d'évaluation du matériel artistique. Elle sert à mieux aider pour déterminer l'étiquetage selon la norme ASTM D 4236.</p> |
| <p>ASTM D 4838</p> | <p>Méthode d'essai pour déterminer le pouvoir colorant relatif des peintures chromatiques.</p> <p>Il s'agit d'un domaine très technique, utilisant une méthode instrumentale de précision, mais très compliquée pour déterminer le pouvoir colorant d'un pigment.</p> <p>Les résultats sont très justes, mais l'utilisation est plus complexe que la méthode traditionnelle concernant le mélange des pigments avec le blanc standard. Dont l'évaluation des résultats doit se faire par comparaison visuelle des côte-à-côte.</p> <p>Il faut savoir que presque plus personne ne se conforme à la norme D 4838. Presque tous les fabricants de peintures (et les artistes) utilisent la méthode traditionnelle, car elle est bien plus simple, même si, dans certains cas, les résultats seront erronés.</p> |
| <p>ASTM D 4941</p> | <p>Norme pour la préparation des tests de prélèvements de peinture.</p> <p>La norme D 4941 est une méthode relativement simple, qui explique aux utilisateurs comment préparer leurs échantillons, en utilisant un matériel adéquat pour les essais.</p> |

| | |
|--------------------------|---|
| | <p>Cette norme est relative à la norme sur la permanence du matériel à la lumière D 4303.</p> <p>Elle s'applique à toute peinture liquide, peinture industrielle, résidentielle, artistique, etc.</p> |
| <p>ASTM PS-XX</p> | <p>Est une norme provisoire sur une méthode d'essai pour déterminer la qualité de l'inflammabilité des matériaux à base d'huile pour le matériel d'artistes.</p> <p>Il s'agit d'une norme provisoire (d'urgence) pour établir un standard permettant de déterminer le potentiel de la combustion spontanée d'un pétrole dans le matériel d'artistes, elle sera utilisée comme un standard pour appuyer la norme ASTM D 4236. Cette norme n'est pas encore adoptée, elle est au processus d'évaluation.</p> |

"Traduit de l'anglais par Diane Forest ac.-c. AIBAQ "

source de ce tableau;

<http://www.astm.org/COMMIT/CUSTOM6/D01.htm#STANDARDS>

Références:

[Liste des références bibliographiques](#)

[Liste des références web](#)

-

Caroline Bruens, collaboratrice.